

Le SNES-FSU a un projet éducatif, une réflexion sur le métier, sur l'enseignement des différentes disciplines (contenus, programmes, examens, pratiques professionnelles, formation initiale et continue...). **Pour le SNES-FSU, la réflexion sur les savoirs enseignés, sur les programmes et les pratiques est un objet syndical.**

Le SNES-FSU s'est doté de **groupes de militant·es qui s'occupent spécialement des enjeux et des questions liés à chaque discipline**, en lien avec des chercheurs et des chercheuses, des associations de spécialistes, des mouvements pédagogiques.

Les ressources, analyses et propositions produites permettent d'**être informé·e au plus tôt et au plus juste de l'actualité de sa discipline** mais aussi de prendre du recul, d'**approfondir** certains sujets disciplinaires.

Les **actions et les combats**, comme ceux contre le « Choc des savoirs », s'appuient sur le travail sur ces questions, travail collectif mené avec les collègues syndiqué·es qui le veulent.

Comment être informé·e et participer ?

- ▶ En vous syndiquant au SNES-FSU, vous pourrez participer, si vous le souhaitez, **à des stages, des journées de réflexion disciplinaire** ouvrant droit à des autorisations d'absence.
- ▶ Vous pouvez également être inscrit·e sur une **liste de discussion disciplinaire** où chacun·e peut exprimer son point de vue, sans regard hiérarchique. Cela vous permet de poser vos questions, d'échanger avec des collègues sur les questions pédagogiques et didactiques qui traversent votre discipline, sur les conditions d'exercice.

Pour **demandeur son inscription sur la liste disciplinaire Mathématiques**, réservée aux syndiqué·es et / ou participer à des stages : gr-maths@snes.edu



- ▶ Dans l'US, le journal du SNES-FSU, que reçoit chaque syndiqué·e.

- ▶ Sur le site Internet du SNES-FSU via le lien ou le QR code ci-contre : <https://www.snes.edu/metiers/mathematiques/>



Pour d'autres informations : contenus.secretariat@snes.edu

Vous avez la possibilité de renseigner et éditer votre bulletin d'adhésion, l'imprimer pour le remettre à un·e militant·e du SNES-FSU dans votre établissement, votre section académique (S3) ou départementale (S2) ou bien adhérer en ligne <https://www.snes.edu/adherer-maintenant/>

Le SNES-FSU ne fonctionne que grâce aux cotisations de ses adhérent·es. La cotisation peut être mensualisée en 10 prélèvements. Elle donne droit à un crédit d'impôt dont bénéficient tous les adhérent·es, imposables ou non : 66% de la cotisation est remboursé par les impôts. Le SNES-FSU traite vos données personnelles conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).



Adhérez !

Depuis plusieurs années, les mathématiques font régulièrement parler d'elles, et en particulier de la place qu'elles occupent depuis 7 ans dans la réforme - et ses ajustements successifs - du lycée, et désormais, du collège.

Le SNES-FSU suit avec la plus grande attention les débats, les évolutions et les décisions qui les concernent dans le Second degré. Il défend ainsi la discipline et les collègues qui l'enseignent : car au bout des débats et des réformes, et à travers le sens et la nature des apprentissages qui sont proposés aux élèves, ce sont les professeur·es de la discipline, leurs conditions de travail et leurs relations quotidiennes avec les élèves qui sont impacté·es.

Des évolutions du Lycée Blanquer ont pu être arrachées par le SNES-FSU avec l'enseignement spécifique de mathématiques en Première générale. Mais tous les problèmes n'y sont pas résolus : inadaptation des programmes aux horaires, aux parcours des élèves et à leur hétérogénéité ; fort rôle discriminant de la discipline, etc.

L'instauration d'une épreuve de bac anticipée pour tou·tes les élèves en fin de Première générale et technologique, l'introduction de l'IA en Seconde, sont clairement présentées comme des outils de transformation des pratiques pédagogiques en amont, qui signent des attaques contre la discipline et notre professionnalité, massives au collège avec le déploiement du « Choc des Savoirs ». En lien avec le déploiement du Plan Maths, on y assiste à des tentatives de mise en place :

- d'un encadrement strict des pratiques pédagogiques, de leur morcellement et d'introduction d'une méthode pédagogique officielle, dérivée de celle dite « de Singapour », mal transposée, dans un cadre social, structurel et pédagogique radicalement différent ;
- d'un renforcement du pilotage pédagogique par les IPR, et surtout par les chef·fes d'établissement ;
- de l'instauration d'une culture professionnelle assise sur la « performance éducative », basée sur l'usage massif et systématisé des évaluations nationales et l'introduction d'un enseignement dit « explicite », normatif et standardisé ;
- de la réactivation de concepts de l'École du Socle (présence renforcée des professeur·es des écoles, etc).

Cette tendance lourde à la taylorisation des pratiques fait courir le risque, pour les professionnel·les que nous sommes, de perte de sens du métier, et pour nos élèves, du sens des apprentissages.

Elle rejoint la volonté de déqualification enseignante, notamment disciplinaire, que signe par ailleurs la réforme de la formation initiale et du CAPES engagée au printemps 2024.

Les exigences du SNES-FSU

De manière générale de SNES-FSU demande :

- Le respect de la liberté pédagogique et de la professionnalité des professeur·es
- La réduction des effectifs des classes
- Des horaires accrus pour la discipline, garantis par des grilles nationales
- Une clarification des liens entre informatique et mathématiques

Il exige aussi :

Au collège :

- L'abandon du « Choc des Savoirs »
- Des dédoublements garantis
- Des programmes annuels raisonnables, aux objectifs clairement définis

Au lycée :

- La fin de la logique de renoncement à suivre des enseignements
- L'adaptation du Grand oral à la discipline
- Des « mathématiques pour toutes et tous » jusqu'en Terminale, avec un programme adapté aux publics non-spécialistes (éléments épistémologiques, historiques, culturels, etc)
- Le financement pérenne et dans tous les lycées des options de mathématiques
- Des programmes mieux articulés (Tronc commun / spécialité en voie technologique industrielle par exemple)
- Il est indispensable de remettre à plat le DNB, ainsi que les réformes inégalitaires du bac, du lycée et de Parcoursup, ce qui suppose une autre organisation des enseignements au lycée et le retour à des épreuves nationales, terminales et anonymes.